

REUNION PUBLIQUE

Aurons-nous à Saint Antonin

**des Zones de Non Traitement de Pesticides
à 3 mètres de nos habitations ?**

L'Association Saint Antonin Notre Village

vous informera sur la réglementation de mise en place des Chartes de ZNT et les conséquences sur notre environnement.

Suivra un débat pour recueillir vos avis, préparer notre réponse et notre participation au débat public qui devrait avoir lieu prochainement.

Rendez vous le

VENDREDI 25 OCTOBRE à 18h30

CENTRE CULTUREL St ANTONIN

Pour information avant le débat connectez vous à

www.saintantoninnotrevillage.org